

**M.R.C. MARIA-CHAPDELAINE**

**MUNICIPALITÉ D'ALBANEL**

**2011-08-29**

**PROCÈS-VERBAL DU 29 AOÛT 2011**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à l'édifice municipal situé au 160, rue Principale à Albanel, le 29 août 2011 à 19 h 30, sous la présidence de madame Évangéline Plourde, maire.

Sont présents : Mmes Francine Chiasson, conseillère  
Liane Proulx, conseillère  
MM. Michel Lavoie, conseiller  
Alain Laliberté, conseiller

Sont absents : MM. Robin Harvey, conseiller  
Renel Gagnon, conseiller

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié conformément aux dispositions de l'article 156 du *Code municipal* à tous les membres du conseil le 26 août, soit plus de deux jours avant sa tenue

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Complexe récréo-sportif – Installation de la surface du terrain de tennis
4. Complexe récréo-sportif – Acceptation de l'offre pour l'installation des clôtures du terrain de tennis et de la piscine
5. Secteur villégiature – Demande à la MRC de Maria-Chapdelaine afin de modifier le schéma d'aménagement pour créer une zone mixte
6. Rivière Mistassini – Demande pour la formation d'un comité de surveillance

7. Rivière Mistassini – Demande à la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean de s'impliquer dans la problématique reliée aux embâcles au printemps
8. Rivière Mistassini – Demande au Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) concernant la problématique reliée aux embâcles au printemps
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

11-243

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu.

11-244

3. **COMPLEXE RÉCRÉO-SPORTIF – INSTALLATION DE LA SURFACE DU TERRAIN DE TENNIS**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte les travaux de surfacage du terrain de tennis et que le paiement soit soumis au processus normal de la ratification des comptes du mois.

11-245

4. **COMPLEXE RÉCRÉO-SPORTIF – ACCEPTATION DE L'OFFRE POUR L'INSTALLATION DES CLÔTURES DU TERRAIN DE TENNIS ET DE LA PISCINE**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'offre de Cloture Sélect Inc. et autorise l'exécution de l'installation des clôtures entourant le terrain de tennis et la piscine.

11-246

5. **SECTEUR VILLÉGIATURE – DEMANDE À LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ AFIN DE MODIFIER LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT POUR CRÉER UNE ZONE MIXTE**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel adresse une demande à la MRC de Maria-Chapdelaine afin que soit modifié le schéma d'aménagement pour créer une zone mixte qui permettrait l'installation de roulotte saisonnières dans la zone R76 et R77.

11-247

**6. RIVIÈRE MISTASSINI – DEMANDE POUR LA FORMATION D’UN COMITÉ DE SURVEILLANCE**

ATTENDU les évènements survenus en mai 2011 dans les secteurs de villégiature Joseph-Eugène, Eaux-Vives et de l’Écluse à Albanel;

ATTENDU que depuis un certain temps, la rivière Mistassini nous oblige à revoir les interventions de façon préventive;

ATTENDU que plusieurs intervenants de la Sûreté du Québec, du corps de pompiers, de la Sécurité civile et de la MRC de Maria-Chapdelaine ont convenu, en mai 2011, que, dès l’automne 2011, il y aurait lieu d’être très vigilant et de tout mettre en œuvre afin d’éviter d’autres catastrophes;

POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d’Albanel formule une demande pour la mise en place, dès l’automne, d’un comité de travail dans le but d’éviter de revivre la même situation que lors de la crue des eaux de la rivière Mistassini en mai dernier.

Qu’une copie conforme de cette résolution soit envoyée à la Sûreté du Québec, à la Ville de Dolbeau-Mistassini et à son Service de sécurité incendie, à la Sécurité civile, à la MRC de Maria-Chapdelaine ainsi qu’à la municipalité de Girardville.

11-248

**7. RIVIÈRE MISTASSINI – DEMANDE À LA SOCIÉTÉ DE L’ÉNERGIE COMMUNAUTAIRE DU LAC-SAINT-JEAN DE S’IMPLIQUER DANS LA PROBLÉMATIQUE RELIÉE AUX EMBÂCLES AU PRINTEMPS**

ATTENDU QUE la municipalité d’Albanel a subi des inondations suite au débordement de la rivière Mistassini aux printemps 2008 et 2011;

ATTENDU QU’ au printemps 2011, plusieurs chalets ont été détruits par les glaces suite à un embâcle ou un couvert de glaces formé sur plusieurs kilomètres sur la rivière Mistassini;

ATTENDU QUE la municipalité d’Albanel a besoin de plus d’information pour comprendre le phénomène des embâcles sur la rivière Mistassini;

ATTENDU QUE la Régie de l'Énergie communautaire du Lac-Saint-Jean peut, avec son expertise, aider à la recherche de solution sur la problématique des embâcles;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel demande à la Régie de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean de s'impliquer dans les recherches de solution à la problématique reliée aux embâcles sur la rivière Mistassini.

Qu'une copie conforme soit envoyée à la MRC de Maria-Chapdelaine.

**11-249**      **8. RIVIÈRE MISTASSINI – DEMANDE AU CENTRE D'EXPERTISE HYDRIQUE**

ATTENDU que la municipalité d'Albanel a subi des inondations suite au débordement de la rivière Mistassini aux printemps 2008 et 2011;

ATTENDU que suite à ces débordements de la rivière Mistassini, il y a lieu de réviser les zones affectées;

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER  
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel formule une demande au Centre d'expertise hydrique afin que ce dernier s'implique dans la détermination d'une zone inondable dans les zones R76 et R77.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11-250**      **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE

Que la séance soit et est levée à 19 h 45.

Fait et passé à Albanel en ce vingt-neuvième jour d'août 2011.

---

ÉVANGÉLINE PLOURDE, MAIRE

---

RÉJEAN HUDON, DIRECTEUR GÉNÉRAL